

Réf: Dossier 340487

Avis de constitution

SOCIETE « LE COMMERCE DE JALIL »

Siège ABIDJAN COCODY ABATTA, Lot 290, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE COMMERCE DE JALIL »

Objet : IMPORT-EXPORT,
ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES DIVERSES
, DÉCORATION,
FORMATION,
CONSEILS,
DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES..Et pour
la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ABATTA, Lot 290, Ilot 25

Dirigeant(s) M TAPE JALIL LETTICIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09243 du 11/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54914/GTCA/RC/2024 du 11/09/2024

